

**Commission médicale d'établissement centrale de l'AP-HP
Sous Commission du Temps et des Effectifs Médicaux (CTEM)**

**Groupe des internes et des résidents à diplôme étranger
Réunion du 13 octobre 2014**

Présents :

Anne-Sophie Bourel, Bruno Carbonne, Thierry Chinet, Christian Funck-Brentano, Vincent Gajdos, Philippe Hardy, Olivier Hélenon, Fabienne Lecieux, Gwen Pichon-Naude, Mathieu Piccoli, Christine Welty et Jean-Yves Artigou

Jean-Yves Artigou accueille Gwen Pichon-Naude qui rejoint le groupe de l'internat en lieu et place de Jérôme Hubin.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 16 juin 2014

Le compte rendu est approuvé.

2. DESC de Pharmacologie clinique et évaluation des thérapeutiques

Christian Funck-Brentano, coordonnateur, présente le DESC de Pharmacologie clinique et évaluation des thérapeutiques en s'appuyant sur le diaporama ci-joint (annexe 1).

Ce diplôme s'adresse à six internes actuellement en cours. Pour valider, il est nécessaire d'effectuer deux stages validants au cours de l'internat et deux en post-internat.

L'élargissement du recrutement passerait par une augmentation du nombre de services validants et un débat s'engage sur l'opportunité d'accorder à certains services le double agrément de sa propre spécialité et de la pharmacologie clinique et évaluation des thérapeutiques. Les six services validants en Ile-de-France sont Saint-Antoine, Cochin, HEGP, Pitié-Salpêtrière, Henri Mondor et Gustave Roussy.

Le débouché de ce diplôme est essentiellement vers les carrières hospitalo-universitaires au sein des services de pharmacologie.

Il semble que l'avenir de ce DESC soit d'être transformé en formation spécialisée transversale (FST) dont la valeur diplômante n'est à ce jour pas connue.

3. Démographie des internes : prévisions pour les prochaines années

Gwen Pichon-Naude présente les prévisions pour les prochaines années (diaporama – annexe 2).

L'augmentation du numéris clausus entraîne entre 2011 et 2014 une augmentation de 24 % des internes en Ile-de-France, de 18 % à l'AP-HP. Ils étaient 2493 en 2013 à l'AP.

A l'horizon 2017, les spécialités chirurgicales sont stables tandis que les spécialités médicales augmentent de 20 postes et la médecine générale de 60 postes.

Entre 1985 et 2014, l'augmentation nationale est de 54 % alors qu'elle n'a été que de 18,9 % en Ile-de-France.

Depuis plusieurs années, les doyens d'Ile-de-France en particulier ont alerté la tutelle sur la nécessité de mieux reconnaître l'Ile-de-France : ce message a été entendu et la nouvelle distribution géographique participe à l'augmentation du nombre de postes à ouvrir .

4. Internes en difficulté : proposition de procédure

J.-Y. Artigou rappelle les conclusions de deux réunions du groupe et celles d'une réunion spécifique organisée le 4 juin 2014 sur ce thème avec des membres du groupe de l'internat.

La notion d'interne en difficulté doit incorporer largement tous les problèmes susceptibles d'être rencontrés par les internes au cours de leur cursus : santé physique, psychique, problèmes sociaux...

Le repérage est difficile et sensible. Les acteurs en sont multiples et chacun doit être en mesure de pouvoir alerter : chef de service, coordonnateur, médecin du travail, co-interne au sein du même service, syndicat des internes et naturellement l'intéressé lui-même.

Ce signal ne doit pas être pénalisant pour l'intéressé.

Ces différents acteurs du repérage des internes en difficulté contacteraient un numéro de téléphone, une adresse mail, qui atteindraient la personne ressource à préciser : il pourrait s'agir d'un consultant qui aurait pour mission de retransmettre l'appel de façon la plus pertinente au coordonnateur, bureau des internes, groupe de l'internat, assistante sociale, psychologue...

Fabienne Lecieux rappelle que cette mission est dévolue au médecin du travail et souligne la difficulté de la prise en charge de la totalité des internes compte tenu d'un effectif insuffisant de médecins du travail.

Les difficultés peuvent être dépistées à différents moments pour Mathieu Piccoli : le certificat d'aptitude dont chacun s'accorde à reconnaître que la rigueur de sa rédaction est hétérogène devrait constituer un temps fort dans ce dépistage.

A la prise de fonction, une première visite médicale organisée par la médecine du travail serait l'occasion de dépister les internes en difficulté et de mettre en place un accompagnement en cas de besoin.

Fabienne Lecieux présentera à la prochaine réunion du groupe de travail du 15 décembre une estimation du nombre d'internes pris en charge par la médecine du travail.

4. Ouverture des postes – validation définitive de la procédure

Le document travaillé depuis trois séances par le groupe de l'internat sera revu au décours de la réunion prévue avec l'ARS qui devrait installer un véritable calendrier avec un rétro planning.

5. Commissions de répartition de l'été

La commission de répartition des spécialités médicales de l'été a été marquée par l'information tardive de l'agence régionale d'une augmentation du nombre de postes à ouvrir amenant à convoquer une deuxième commission de répartition le 28 août.

Il a ainsi fallu ouvrir 150 postes en Ile-de-France dont la moitié à l'AP et trouver durant le mois d'août les financements nécessaires pendant cette période de congés.

La commission de répartition pour la médecine générale a identifié environ 70 postes à ouvrir à l'AP-HP dont la moitié par la réouverture traditionnelle des postes fermés en été, les

autres créations l'ont été en majorité par financement local, tandis que l'ARS s'engageait sur le financement de 11 postes.

Dans ce contexte difficile et précipité, l'AP a réussi à tirer son épingle du jeu face aux représentants des établissements publics hors AP et des établissements libéraux très actifs. Toutefois, selon les GH, des tensions sont apparues au niveau des services pour financer ces postes non prévus.

L'importance du coordonnateur est essentielle : c'est lui qui propose les ouvertures sur des critères de formation après s'être assuré du financement.

L'identification d'un budget centralisé apparaît être la seule solution équitable pour ouvrir des postes particulièrement formateurs non financés (JY Artigou).

L'articulation entre l'AP et l'ARS doit faire l'objet d'une réunion dans quelques semaines.

Enfin, le taux d'inadéquation, paramètre sensible pour les internes, doit également être rediscuté : au terme des choix des spécialités, 72 postes restaient vacants à l'AP-HP.

6. Repos de sécurité

Jean-Yves Artigou donne les grandes lignes des résultats de l'enquête nationale effectuée en mars – avril 2014.

Globalement, le repos de sécurité est nettement mieux appliqué qu'il ne l'était auparavant et concerne actuellement environ 79,1 % des internes (diaporama joint – annexe 3).

7. Questions diverses

- Surnombre d'internes militaires

Olivier Hélène constate que des internes militaires sont mis en surnombre dans les services sans que le coordonnateur de la spécialité en soit informé, ce qui perturbe les affectations.

Ce point sera approfondi au cours d'une prochaine réunion du groupe de l'internat.

Prochaine réunion du groupe :

Lundi 15 décembre 2014 à 17 heures :

Invitée : la coordination de médecine générale (Professeurs Ph. Jaurry et B. Lepoutre)

Salle : 119

Le 15 octobre 2014

Pr Jean-Yves Artigou
Président du groupe CME des internes